Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213500424-20260312-D_2026_17-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Brielles

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 13/03/2026
Et
Publication ou notification du : 13/03/2026

L'an 2026, le 12 Mars à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brielles s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DELAHAYE Elisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/03/2026.

Présents : Mme DELAHAYE Elisabeth, Maire, Mme TRUCAS Lorraine, MM : DESDOIGTS Etienne, FOUCHER Emmanuel, GESLIN Serge, MAUPILE Patrick, NEVEU Joseph, OISEL Olivier, PICQUET Joël, TRICOT Nicolas

Excusés : Mme VALLAIS Peggy, M. PIHOURS Arnaud

A été nommé(e) secrétaire : M. NEVEU Joseph

2026-17 – Avance de trésorerie - Budget CCAS

Madame le Maire informe que compte tenu de la nécessité d'abonder la trésorerie du CCAS pour permettre de payer les fournisseurs dans l'attente du versement des subventions des organismes financeurs pour le projet de rénovation énergétique du parc locatif

Elle demande à l'assemblée d'autoriser le versement d'une avance de trésorerie par le budget principal au profit du budget CCAS pour un montant de 21 000.00 €

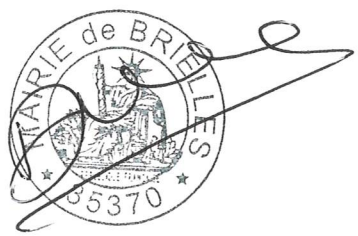
Après en avoir échangé, délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Autorise** le versement d'une avance de trésorerie du budget principal au budget CCAS dans les conditions suivantes :
  - Montant : 21 000.00 €
  - Durée : jusqu'à ce que les subventions soient encaissées et en tout état de cause, avant fin 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie,
Le 13 mars 2026

Le Maire,
Elisabeth DELAHAYE



Le Secrétaire de séance,
Joseph NEVEU

